



ABG-LAC

ACADÉMIE DE LA
BONNE GOUVERNANCE
ET DU LEADERSHIP
ANTI-CORRUPTION



FORMATION SUR LA CONFORMITÉ ANTI-CORRUPTION

Pour les entreprises privées et publiques



**22 - 26
SEPT. 2025**



YAMOOUSSOUKRO
FONDATION
FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

À PROPOS DE L'ACADÉMIE

L'Académie de la Bonne Gouvernance et du Leadership Anti-Corruption est une initiative de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance visant à renforcer la lutte contre la corruption. Elle est dédiée à la formation et au développement des compétences en matière de bonne gouvernance, d'éthique et de lutte contre la corruption.

L'Académie se veut une référence, un hub en Afrique, dédiée à la lutte contre la corruption, à la promotion des principes de bonne gouvernance et au développement du leadership anti-corruption. Elle a vocation à faciliter l'éducation et l'accès à la formation anti-corruption au public, aux professionnels et aux praticiens de tous les secteurs.

Elle constitue également une plateforme de dialogue et de partage d'expériences entre les acteurs nationaux, régionaux et internationaux impliqués dans la prévention et la lutte contre la corruption.



VISION – MISSION – VALEURS

La corruption porte atteinte à l'intégrité des Etats car elle fragilise les institutions démocratiques et constitue un obstacle majeur au développement durable, à la paix et à la sécurité.

Notre vision est de « Transformer les individus et les organisations d'aujourd'hui et de demain pour des sociétés plus intègres et responsables ».

Notre mission est de « Contribuer au développement et à la promotion d'une conscience individuelle et collective accordant une tolérance zéro à la corruption et imprégnée des principes et des valeurs de bonne gouvernance ».

Nos valeurs sont :

- **L'Intégrité** : Honnêteté, impartialité et respect des règles éthiques ;
- **La Transparence** : Divulcation ouverte et transparente des informations ;
- **La Responsabilité** : Redevabilité pour les actions et les décisions ;
- **L'Équité** : Traitement juste et égal de tous les individus et les organisations ;
- **Le Professionnalisme** : Compétence, expertise et engagement envers l'excellence.



OFFRE DE FORMATION SUR LA CONFORMITÉ ANTI-CORRUPTION

L'Académie offre une formation unique à l'endroit des décideurs et des top managers ambitieux qui souhaitent transformer leur approche managériale en favorisant la mise en place des dispositifs de conformité anti-corruption au sein de leurs entreprises. La formation ambitionne de renforcer les capacités des entreprises publiques et privées en matière de gouvernance et de conformité, en créant un cadre d'échanges sur les enjeux et les défis de la mise en œuvre de dispositifs de conformité anti-corruption, à l'intention des entreprises opérant en Côte d'Ivoire.

Au terme de la formation, les participants auront acquis des connaissances sur :

- les standards internationaux et les bonnes pratiques de conformité ;
- l'évaluation des risques et des sanctions encourues en cas d'absence de programme de conformité anticorruption ;
- les défis et opportunités liés à la mise œuvre d'un Programme de conformité anti-corruption ;
- le processus d'élaboration d'un guide de conformité anti-corruption pour les entreprises opérant en Côte d'Ivoire

En outre, la formation permettra de :

- créer un cadre de dialogue entre acteurs des entreprises privées et publiques, institutions de lutte contre la corruption et experts ;
- susciter l'intérêt et l'engagement du management des entreprises privées et publiques à s'inscrire dans le processus de Certification Transparence et Intégrité.



METHODE PEDAGOGIQUE ET CERTIFICATION DE LA FORMATION SUR LA CONFORMITE ANTI-CORRUPTION

L'Académie collabore avec l'Agence Française Anti-corruption (AFA) pour offrir une formation adaptée aux standards internationaux et a recours à des experts de haut niveau internationaux et nationaux. La formation repose sur une approche interactive et appliquée portant sur des :

- études de cas réels et analyses de situations pratiques ;
- exercices interactifs et mises en situation ;
- interventions d'experts et témoignages ;
- supports pédagogiques numériques et bibliographie spécialisée.

La formation donne lieu à la délivrance d'un certificat de participation.

THEMATIQUES DE LA FORMATION SUR LA CONFORMITE ANTI-CORRUPTION

N°	Thématiques
1.	Le cadre national de prévention et de lutte contre la corruption
2.	Mettre en place des politiques et mécanismes internes de lutte contre la corruption : les avantages pour les entreprises
3.	Ethique et déontologie dans la commande publique et cas pratique
4.	Sanctions aux violations de la réglementation de la commande publique et cas pratique
5.	Introduction à la cartographie des risques et présentation de sa méthodologie
6.	Cas pratique de réalisation d'une cartographie des risques
7.	Les politiques et risques liés aux cadeaux et invitations
8.	Identification et prévention des conflits d'intérêts
9.	Cas pratiques de conflits d'intérêts
10.	Le code de conduite : introduction et cas pratique
11.	Relations commerciales et bonnes pratiques en matière de conformité anti-corruption
12.	Le contrôle interne du dispositif
13.	Cas pratique du contrôle interne du dispositif : mise en situation
14.	Opérationnaliser la prévention de la corruption : initier le changement interne

Cette formation sur la conformité anti-corruption s'adresse principalement aux :

- dirigeants et responsables juridiques, de conformité ou de compliance des entreprises publiques et privées opérant en Côte d'Ivoire ;
- représentants des chambres de commerce et organisations patronales (CGECI, FIPME, UGECI, CCI-CI, etc.) ;
- banques, assurances et établissements financiers opérant en Côte d'Ivoire.



CONDITIONS DE PARTICIPATION ET COÛT DE LA FORMATION

Les conditions de participation à cette formation de conformité anti-corruption exigent au moins une expérience préalable en matière de dispositifs de conformité anti-corruption (code de conduite dans le secteur public, la gestion, ou un domaine lié à la lutte contre la corruption) peut être requise.

- La maîtrise du français est exigée,
- Une lettre ou un courrier nominatif des personnes sélectionnées par leurs entreprises doit être adressé à Monsieur le Président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance.

Pour s'inscrire à la session de formation, après avoir été formellement désigné par l'entreprise, il faut :

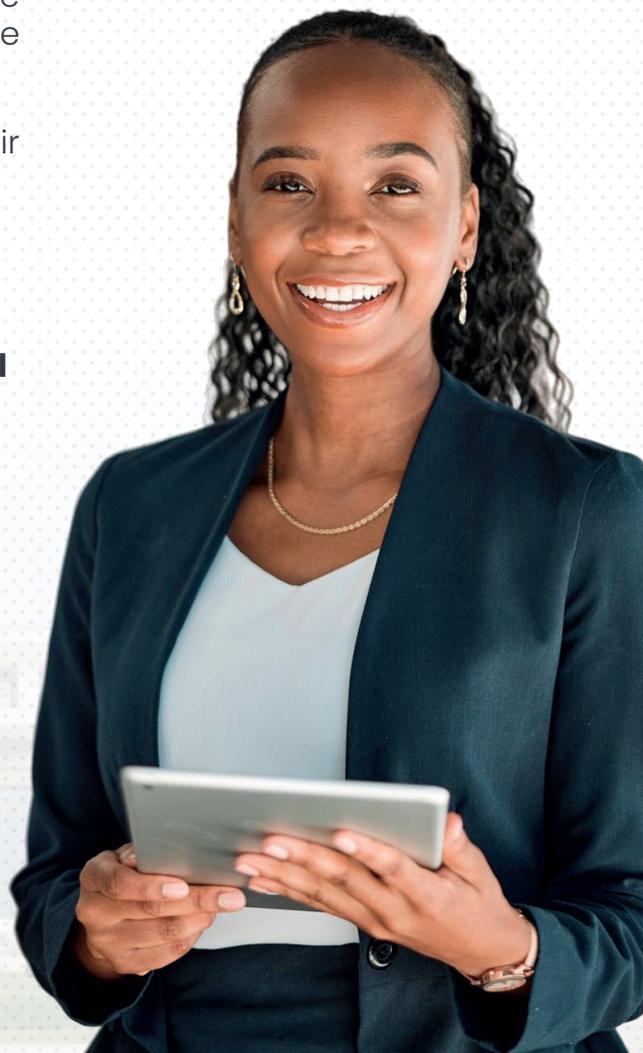
- visiter le site web de l'académie : **www.academie.habg.ci** ;
- remplir le formulaire à partir du lien suivant : **<https://forms.office.com/r/NGer0j8LJZ?origin=prLink>**
- contacter directement l'académie via son service d'assistance ou par email **info@habg.ci** ou **academie@habg.ci**.

Scannez le QR Code ci-dessous pour accéder au formulaire d'inscription en ligne.



FORMATION SUR LA CONFORMITÉ ANTI-CORRUPTION

Pour les entreprises privées et publiques





COÛT DE LA FORMATION

Le coût de la formation s'élève à deux millions (2.000.000) de francs CFA par personne.

Ce coût permet de bénéficier, en plus de la formation, d'un hébergement dans un hôtel de bonne facture à Yamoussoukro, des déjeuners et dîners offerts quotidiennement par l'Académie.

PARTENAIRES

Concernant cette formation en conformité anti-corruption, l'académie enregistre les partenaires ci-après :



DATE ET LIEU DE LA FORMATION

La session de formation comprend deux volets :

1. la formation proprement dite sur la conformité anti-corruption à destination des entreprises privées et des entreprises publiques, **du 22 au 25 septembre 2025** et ;
2. la journée de sensibilisation et de formation des Dirigeants d'entreprises à la conformité anti-corruption, le **26 septembre 2025**.

Elle se déroulera à la Fondation Félix Houphouët Boigny de Yamoussoukro.



NOS CONTACTS

www.academie.habg.ci

Cocody Riviera IV le Golf – 01 BP 11786 Abidjan 01
Tél. : (+225) 27 22 47 95 00 Fax : (+225) 27 22 47 82 64
Email : info@habg.ci

www.habg.ci

 800 800 11

www.signalis.habg.ci